



Tribunal international chargé de
poursuivre les personnes présumées
responsables de violations graves
du droit international humanitaire
commises sur le territoire de
l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-03-72-1
Date : 26 novembre 2003
Original : FRANÇAIS
Anglais

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE

Composée comme suit : **M. le Juge Liu Daqun, Président**
M. le Juge Amin El Mahdi
M. le Juge Alphonsus Orié

Assistée de : **M. Hans Holthuis, Greffier**

Ordonnance rendue le : **26 novembre 2003**

LE PROCUREUR

c/

MILAN BABIĆ

ORDONNANCE PORTANT DÉSIGNATION D'UN JUGE DE LA MISE EN ÉTAT

Le Bureau du Procureur :

Mme Hildegard Uertz-Retzlaff

Le Conseil de l'Accusé :

M. Peter Michael Müller

